

La France est le premier exportateur mondial de parfumerie-cosmétique et le Centre-Val de Loire est la troisième région productrice de cosmétiques. L'industrie pharmaceutique est le troisième poste d'exportation, derrière l'aéronautique et l'automobile, le CVL se positionnant comme la quatrième région française dans le secteur de la production des médicaments.

**PLUS DE 15 000 EMPLOIS DIRECTS RÉPARTIS EN UNE CENTAINE
D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS IMPORTANTS**

Ces deux secteurs d'activités rassemblent dans notre région plus de 15 000 emplois directs répartis en une centaine d'établissements industriels importants, principalement implantés dans les départements du Loiret (Orléans), de l'Eure-et-Loir (Chartres et Dreux), de l'Indre-et-Loire (Tours) et, dans une moindre mesure, du Loir-et-Cher.

Mais, dans un contexte de **concurrence internationale forte**, ces secteurs doivent faire face à de véritables **évolutions technologiques communes** sous les effets conjugués des impératifs environnementaux, de l'irruption du numérique, des défis de la bioproduction et des exigences sociétales. La crise sanitaire provoquée en 2020 par l'épidémie COVID 19 renforce d'autant plus ce besoin d'évolution. Ainsi, les enseignements à tirer de cette crise sur la relocalisation partielle et le réancrage des activités de production, principalement de la filière pharmaceutique, et sur l'intérêt de la flexibilité de la production de la filière cosmétique appellent des réponses en termes non seulement d'investissement matériel, d'organisation mais également de formation et de qualification.

La vocation du campus des métiers et des qualifications s'inscrit pleinement au service des mutations industrielles en ciblant une nouvelle approche de la formation professionnelle et une valorisation de la filière pour participer de son attractivité.

En particulier, le Campus CosmetoPharma Centre-Val de Loire vise à « Adapter et développer l'offre de formation » pour favoriser la promotion des métiers et des parcours de formation et le décroisement des publics et des formations du Bac-3 au Bac+5.

Ce campus est actuellement piloté par le Rectorat de l'académie Orléans-Tours et le Conseil Régional Centre-Val de Loire. Il inclut également les opérateurs publics et privés de la formation et des apprentissages (scolaire, enseignement supérieur et recherche – Universités Orléans et Tours, CNRS, AgroParisTech, l'organisme de formation Institut des Métiers Technologiques de la santé et du bien-être IMT), les réseaux d'entreprises (Cosmetic Valley, Polepharma, France Chimie CVL), les collectivités territoriales et les acteurs économiques, afin de relever le défi de l'adaptation des métiers de ces secteurs devenue majeure du fait de la modification de l'environnement national et régional. Il doit aussi mobiliser les entreprises directement concernées par les évolutions industrielles en cours et à venir.

Notre campus doit être un projet fédérateur et pragmatique rassemblant l'ensemble des partenaires pour accompagner avec souplesse les évolutions de compétences dans un environnement où les exigences de mutations seront toujours plus rapides, pour assurer la **qualification des ressources humaines** avec agilité et pour **promouvoir les métiers des filières cosmétique et pharmaceutique** et les éventuelles passerelles qu'ils permettent.

Incarné physiquement dans des espaces emblématiques d'accueil et de formations favorisant la mixité des publics, ce campus développera des projets collaboratifs avec les partenaires économiques, de la formation et de la recherche.

Axes de développement du campus

1

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Levier 1 : Renforcer l'attractivité des métiers et des formations

- Création d'outils de communication et kits de découverte métiers
- Elaboration d'ateliers de découverte avec des professionnels
- Mise à disposition d'espaces d'accueil et de visites de sites

Levier 2 : Renforcer l'insertion professionnelle

- Accompagner les étudiants et les publics en reconversion au travers d'évènements régionaux
 - Soutenir l'apprentissage dans les formations et avec les industriels
- Développer l'entrepreneuriat et les transferts d'innovation, en particulier au travers de la plateforme technologique We Lab, pré-incubateur pour le développement de projet industriels, transferts de technologies et accompagnement à la création d'entreprise.

2

ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

Levier 3 : créer une offre de formation dédiée

- Création d'un pôle de formations des industries 4.0 (opérateurs et techniciens)
- Elaboration de modules de formations délocalisés en entreprises pour les formations professionnelles
- Mise en place de nouveaux cursus ingénieur (AgroParisTech) et de pharmaciens ingénieurs avec la Faculté de Pharmacie et Polytech Tours
 - Proposition de modules de formation à la demande

3 GARANTIR LES TRANSFERTS D'INNOVATIONS VERS LA PRODUCTION

Levier 4 : Créer des projets pédagogiques pour une initiation à la recherche

- Elaboration de projets pédagogiques école-recherche
- Initiation à la recherche des lycéens

Levier 5 : Favoriser la recherche et les transferts d'innovation vers la sphère productive

- Création d'une plateforme technologique pour mutualiser des équipements, développer les compétences de formateurs et mettre en place de projets pédagogiques industriels
- Déploiement d'une plateforme collaborative numérique

4 SE DOTER DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ET DE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Levier 6 : Accueillir les publics dans des lieux dédiés

- Création de lieux de mixité élèves, enseignants, chercheurs, industriels
- Développement d'un réseau d'établissements et d'experts

Levier 7 : Renforcer les partenariats européens

- Favoriser la mobilité des étudiants
- Développer les échanges d'enseignants

Levier 8 : Animer un réseau d'acteur et développer un système d'évaluation des actions

Le développement des formations cible :

→ **la formation des jeunes apprenants** afin d'apporter une contribution significative pour améliorer leur employabilité et une meilleure adéquation avec les besoins des filières visées, notamment face aux métiers en tension tels qu'opérateur de production ou de conditionnement, technicien d'analyse et contrôle, technicien de maintenance.

→ **la formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi**, afin de faciliter leur adaptation aux évolutions des métiers et aux enjeux d'innovation que représentent, par exemple, la numérisation (industrie 4.0) et le développement de la bio-production.

→ **l'accès à des ressources pédagogiques et technologiques pour les industriels** et leur intégration dans l'élaboration des rénovations de formations pour garantir une réponse adaptées à leurs besoins.